

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2019

Local infirmières : Bail commercial à usage professionnel, Avenant n°1.

Le Conseil Municipal a adopté une nouvelle référence d'indice du bail relatif au local des infirmières. Le loyer fixé sera révisé automatiquement chaque année à la date anniversaire du contrat. L'indice de référence est l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE du 2ème trimestre 2018. L'indice de révision sera le dernier indice connu dans le mois précédent la date anniversaire du bail.

Demande de subvention "Rue du Jonchier".

Lors du vote du budget, le Conseil Municipal a prévu la réalisation de travaux dans la rue du Jonchier. Pour financer ce projet, une demande de subvention est demandée auprès du Conseil Départemental de la Drôme et auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ces travaux concernent les travaux de voirie et principalement la pose des bordures et caniveaux pour la réalisation des trottoirs, permettant ainsi une mise en sécurité des personnes et enfants pour l'accès à l'école et terrain de jeux pour enfants d'une part et d'autre part la pose d'un enrobé environnemental avec un liant végétal. Le coût global de ces travaux est estimé à 48 000€ HT environ.

Travaux de mise en sécurité.

Chaque année les élus en charge du budget et des travaux rencontrent les conseillers départementaux dans le cadre de la programmation de la Dotation Départementale. Il a été proposé d'inscrire des travaux liés à la sécurité au titre des amendes de police de l'année 2019. Le Conseil Municipal a suggéré d'affecter cette enveloppe aux travaux de signalisation routière et d'équipements améliorant la sécurité des usagers.

ONF : Office National des Forêts.

Le Conseil Municipal a réaffirmé son attachement au régime forestier et son opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune.

Alerté par les représentants des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiet des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier, le Conseil Municipal a apporté son soutien aux personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement : l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF, le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales, le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

Marché public de travaux avec la mairie de Pierrelatte - Entretien et réfection de ses rues, trottoirs, chemins.

Dans un objectif d'économies budgétaires et organisationnelles, les Communes de Clansayes, La Garde Adhémar, Les Granges Gontardes et Donzère ont adhéré à un groupement de commandes au marché public lancé par la Mairie de Pierrelatte.

Le coordonnateur du groupement de commandes est la Mairie de Pierrelatte qui est chargée, à ce titre, de procéder dans le respect des règles prévues par le Code de la Commande Publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du titulaire en vue de la satisfaction des besoins des membres pour la réfection de voiries et réseaux d'eaux pluviales.

Si ce coordonnateur est chargé de signer et de notifier le marché public avec le candidat retenu, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, devra s'assurer de la bonne exécution technique et financière du contrat via ses propres bons de commandes.

Modification du coût du contrat de location longue durée - Citroën Berlingot Electric.

En juillet 2017, le Conseil Municipal avait validé le remplacement du véhicule Citroën C15 par un véhicule Citroën Berlingot électrique avec un contrat de Location de Longue Durée sur 5 ans pour un coût mensuel de 215,08 €TTC pendant 59 mois. Suite à un dysfonctionnement de l'entreprise Citroën, les loyers n'ont pas été recouverts. Une nouvelle proposition de la société Citroën est parvenue pour régulariser la situation. Le Conseil Municipal a validé le paiement prochain d'un premier loyer de 3 885.79€ TTC puis de 41 loyers de 197.68€ TTC.

Budget.

Suite à une observation du percepteur, le Conseil Municipal a validé une écriture comptable liée aux amortissements à enregistrer.

Deux créances irrécouvrables d'un montant de 140 € sur le budget de la commune et de 364.04€ sur le budget de l'eau ont été admises en non-valeur suite à une décision judiciaire de liquidation.

Personnel.

Le Conseil Municipal a accepté le renouvellement de la convention "assistance retraite" avec le Centre de Gestion de la Drôme, par le biais d'un avenant prorogeant la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2019.

Répartition des "Subventions" aux associations pour l'année 2019.

La répartition des subventions pour l'année 2019, a été établie selon le tableau ci-dessous.

Associations	Montant de la subvention 2019
ACCA Chasse	200,00 €
Amicale Laïque	800,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	400,00 €
ASPGG	350,00 €
ASRGG	350,00 €
Autour du Livre	350,00 €
Club de Tennis	350,00 €
Comité des Fêtes	3 800,00 €
Comité des Fêtes (Festivités)	1 000,00 €
Evasion Gontardienne	350,00 €
FNACA	200,00 €
Foot Jeunes Vence Berre	350,00 €
Les Petites Mains	350,00 €
Sauvegarde du Patrimoine	70,00 €
Souvenir Français	200,00 €
Moto club	180,00 €
Total	9 300.00 €

Une subvention exceptionnelle de 360€ a été attribué au comité des fêtes afin d'équiper la salle des fêtes d'un congélateur.

Par ailleurs, il est rappelé que toutes les demandes (prêts de matériels, éventuelle aide logistique pour l'organisation de manifestations...) sont étudiées.